



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130923-30510-DE-1-1_0
Date de signature : 25/09/13
Date de réception : mercredi 25 septembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.521**

Séance publique du

23 septembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - SUBVENTION COMPLEMENTAIRE - ANNEE 2013

Le 23/09/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17/09/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Christine BERNARD à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Gerard DELOCHE à M. Jules SUSINI, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Reine MERGER à M. Helliott BRAMI

Excusés sans pouvoir :

M. Jean-Christophe GROSSI

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Sylvaine DI CARO donne lecture du rapport ci-joint.



12.06

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Petite Enfance et Solidarités
Solidarité Séniors - Solidarité Handicap
BM

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 23/09/13

RAPPORTEUR : Mme Sylvaine DI CARO

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - SUBVENTION COMPLEMENTAIRE - ANNEE 2013 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les missions du centre communal d'action sociale (CCAS), établissement public local de la Ville d'Aix-en-Provence, s'articulent principalement autour des interventions sociales, de l'action gérontologique et du handicap.

Chaque année différentes manifestations sont organisées par le CCAS, dont la semaine bleue, moment privilégié pour nos seniors, qui se déroulera cette année du lundi 21 au dimanche 27 octobre avec pour thème "Vieillir et Agir Ensemble dans la Communauté".

Parallèlement la Ville d'Aix-en Provence :

- propose à nos seniors différents dispositifs destinés à lutter contre l'isolement,
- subventionne de nombreuses associations et clubs apportant leur soutien aux personnes âgées ou en situation de handicap,
- participe aux manifestations organisées par ses partenaires.

Afin de renforcer le partenariat existant entre la Ville et le CCAS mais également afin de promouvoir et développer ces événements en faveur des seniors au sein de la Ville, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** au CCAS (Centre Communal d'Actions Sociale) un complément de subvention pour l'organisation de la manifestation ci-dessus visée,
- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de **8 000,00€ (huit mille euros)** sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire **9261 6232 1776 (AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES)** qui présente les disponibilités suffisantes,

**2013.521 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - SUBVENTION
COMPLEMENTAIRE - ANNEE 2013**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25/09/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**